

Permanences d'information

Permanences logement à l'accueil de la mairie



A compter du mercredi 10 novembre 2021, les permanences logement seront assurées à l'accueil de la Mairie sur rendez-vous uniquement en contactant le 01 45 15 55 55 tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h.

- Ces permanences ont pour objectif d'informer, de réaliser un point d'étape de votre situation ou de mettre à jour les informations nécessaires à votre demande de logement.
- A compter du mercredi 10 novembre, les permanences logement seront assurées à l'accueil de la Mairie sur rendez-vous uniquement en contactant le 01 45 15 55 55 tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.
- Durant les vacances scolaires, les permanences logement ont lieu tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00 uniquement par téléphone en contactant le 01 45 15 55 55.

Information logement

- Une juriste de l'ADIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) tient des permanences mensuelles à l'Hôtel de Ville, gratuitement et sans rendez-vous, le 4e mercredi du mois de 9h00 à 12h00. Informations au 01 45 15 55 55.
- Permanence DALO (organisée par l'ADIL) : tous les 3e mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous uniquement. Informations au 01 45 15 55 55.
- Le Comité local pour le logement local pour les jeunes (CLLAJ) propose une aide à l'accès au premier logement pour les 18-30 ans. Permanences le 2e et 4e mardi du mois à la Mission locale pour l'emploi de jeunes, 40, av. Charles-Gide. Téléphone : 01 49 58 43 40.

Info-énergies

Vous êtes propriétaire ou locataire ? Les permanences info-énergies proposées par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et l'agence de l'énergie Val-de-Marne, vous permettent de :

- trouver des conseils pour réduire vos consommations d'énergie au quotidien (isolations par l'extérieur, par ex.)
- améliorer l'isolation de son logement (travaux pour améliorer les performances énergétiques)
- être sensibilisés aux énergies renouvelables (matériaux bio, panneaux solaires)
- avoir des conseils pour lutter contre la précarité énergétique (analyse des factures et accompagnement pour économiser énergie)

- trouver des informations sur les possibles aides financières liées à l'économie d'énergie (crédit d'impôt par ex.)

Ces permanences sont gratuites et personnalisées. Elles ont lieu les mardis (sauf jours fériés) à la Maison de l'environnement du Val de Bièvre, sur rendez vous au 01 41 24 32 17.